

Mères de famille: faut-il attendre le 1er septembre pour partir à la retraite?

Le calcul de la retraite des mères de famille devrait évoluer au 1er septembre avec un mode de calcul plus favorable. Si vous pensez bientôt partir à la retraite la question se pose: vaut-il mieux partir avant ou après cette date?



© Adobe-Stock

Vous aimez cet article?

Au sommaire

- [Des gains variés selon les profils](#)

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 n'a pas seulement suspendu la réforme des retraites de 2023, elle a aussi modifié les règles de calcul de la retraite des mères. Désormais, ce ne seront plus les 25 meilleures années de revenus qui seront prises en compte pour le calcul de la retraite de base, mais les 24 pour les mères d'un enfant et les 23 pour celles ayant deux enfants ou plus. Selon les parcours professionnels, cette mesure devrait faire gagner en moyenne quelques dizaines d'euros supplémentaires.

Même si les décrets fixant au 1er septembre 2026 le début de cette nouvelle règle de calcul n'ont pas encore été

publiés, l'Union retraite, groupement d'intérêt public (GIP) qui réunit les organismes de retraite de base et complémentaire, affirme que "le contenu ne fait pas de doute. La date d'entrée en vigueur de cette mesure porte sur les pensions prenant effet au 1er septembre 2026". Donc, pour les mères qui veulent partir à la retraite avant cette date, une comparaison s'impose. "Pour choisir ou non de reporter son départ, il est nécessaire de faire des simulations précises avec et sans application de la mesure", conseille Valérie Batigne, présidente de la société de conseil en retraite Sapiendo. L'outil du site public info-retraite vous permet notamment de le faire, sachant qu'il vient d'être mis à jour avec ces nouveaux paramètres.

Des gains variés selon les profils

L'intérêt de reporter son départ dépend fortement de la carrière. "Si vous avez eu une carrière linéaire avec des augmentations de salaire régulières, l'impact sera relativement neutre, estime Nathalie Badaire, fondatrice du cabinet spécialisé en retraite NB Consulting. Mais pour les femmes qui ont eu une carrière hachée, cette nouvelle règle permettra de gommer une ou deux mauvaises années et l'impact sur leur retraite de base sera plus important", ajoute-t-elle.

Pour illustrer son propos, elle prend l'exemple de deux femmes aux profils différents. La première est une mère d'un enfant née en octobre 1963. Si elle part à son âge légal, soit 62 ans et 9 mois avec le taux plein le 1er août 2026, sa pension s'élèvera à 2 705 euros. Si elle attend un mois supplémentaire, elle gagnera 10 euros brut de plus par mois. "Dans ce scénario, le calcul de la pension du régime général sur 24 années contre 25 ne change presque rien", pointe Nathalie Badaire.

A l'inverse, une mère de deux enfants née en mai 1963 et au parcours haché pourrait partir à la retraite le 1er mars 2026, avec le taux plein, en touchant une pension de 2 245 euros brut par mois. Si elle reporte son départ au 1er septembre, elle gagnera alors 2 365 euros par mois, soit 120 euros brut supplémentaires. Non seulement elle pourra profiter d'une surcote car elle travaillera au-delà de son taux plein, mais, en plus, elle gommara deux mauvaises années de salaires. D'où l'importance de prendre le temps de simuler différentes dates de départ avant de prendre une décision.